

Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2018 **école élémentaire publique du fronton.**

présents : Mme Villacampa, adjointe au maire, Mme Vibes, Mme Rey, conseillères municipales, Mme Chigé, Mme Bérenguel, employées communales, Mme Cauet, Mme Deslandes, Mme Héruby-Isaïa, Mme Gouby, Mme Groleau, représentantes des parents d'élèves, M Vergé, animateur du centre de loisirs, Mme Chourré, Mme Pees-Lalanne, Mme Loustau-Chartez, Mme Coustille-Cossou, Mme Fradet, Mme Soubies, enseignantes, M Martine, directeur.

Absents excusés : M De Cecco, IEN, Mme Piques, Mme Mengé, M Freeman, RASED, M Mats, Mme Lamaille, Mme Carricart, enseignants.

Absentes : Mme Pages, présidente de l'association des parents d'élèves, Mme Casado, représentante des parents d'élèves.

1. Déroulement des repas à la cantine.

Pour répondre aux questions de parents et pour évaluer l'impact des changements d'organisation sur l'articulation avec le temps scolaire, Mmes Chigé et Bérenguel exposent le déroulement du temps du repas : l'appel est fait à l'école, juste avant de partir à la cantine afin de s'assurer que tous les enfants inscrits sont bien présents et qu'aucun enfant ne s'est inscrit alors qu'il ne mangeait pas à la cantine. Il y a toujours 2 services mais la classe de Mme Chourré est intégrée au 1er service. Il n'y a plus de retard, les enfants sont de retour à l'école à 13h30.

Des livrets de bonne conduite ont été instaurés afin de calmer ceux qui auraient tendance à être dissipés ; l'ambiance reste très bruyante mais sans débordement.

Les enseignants confirment que cette organisation donne satisfaction, puisque les enfants reviennent à l'heure à l'école et bénéficient maintenant de 10 minutes pour se défouler avant d'entrer en classe.

2. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde et articulation avec le PPMS.

Mme Rey explique le fonctionnement du PCS. Le Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs (DICRIM) a servi de base à la rédaction du PPMS. M Martine rappelle les points de rassemblement choisis en cas de nécessité d'évacuer l'école.

Le PPMS risques majeurs a été actualisé pour tenir compte des changements dans les effectifs des adultes et des enfants mais reste globalement semblable à celui de l'an dernier.

La mairie et l'école envisagent de réaliser un important exercice de mise à l'abri au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2019/2020.

Des exemplaires du DICRIM sont déposés à l'école à disposition des parents qui souhaitent en prendre connaissance.

3. Vigipirate et accès des parents à l'école.

Les portiers électroniques seront installés aux portillons dans les jours qui viennent.

Par instruction interministérielle du 12 avril 2017, rappelée en début d'année par M le Recteur, l'accès à l'école en temps ordinaire est limité aux personnels et aux élèves dont l'identité est connue. Les parents peuvent accéder à l'école dans le cadre des réunions d'informations, des rencontres prévues avec les enseignants, des élections des représentants des parents d'élèves, etc. Cependant, ils seront accueillis aux portillons par un enseignant et devront se soumettre à une vérification d'identité et à un contrôle visuel des sacs.

Un exercice PPMS attentat/intrusion sera réalisé mardi à la fin de la récréation du matin, avec pour objectif de s'entraîner à évacuer la cour du fronton le plus vite possible pour se mettre en sûreté de l'autre côté du canal.

4. Montant de la cotisation USEP.

Le conseil décide unanimement de ne pas augmenter le montant de la cotisation 2018/2019 : 20 € pour un enfant, 30 € pour une fratrie.

L'association USEP étant encore en cours de constitution, l'appel à cotisations sera lancé à la rentrée de janvier.

5. Projets de sorties et d'activités.

CM1/CM2 : - sorties vélo à proximité pour mener à bien le projet de sciences (programme vigie-nature : observation et comptage des escargots).

- Le voyage scolaire ayant été annulé à cause du trop grand nombre d'élèves n'y participant pas, il sera remplacé par des sorties à la journée, notamment dans le cadre du projet montagne en collaboration avec le collège Henri IV.
- Rencontre de quilles de 6 le 11 décembre à Bénéjacq.

CE1/CE2 : - sortie au cinéma.
- séjour de 3 jours à l'écomusée à Marquèze.

CP/CE1 : - projet cinéma à Lourdes le 30/11.
- sorties dans Nay
- visite de l'atelier de sonnailles Daban et du musée du bérêt.

Toute l'école, ainsi que la maternelle : projet Clément aplati, de novembre à la fin de l'année scolaire.

6. Règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été actualisé, pour une meilleure cohérence avec le règlement départemental et pour intégrer les nouvelles dispositions (accès des parents à l'école, interdiction du portable...).

Le règlement est lu et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Il sera distribué aux familles vendredi prochain et publié sur le site de la mairie et entrera immédiatement en vigueur.

7. Questions diverses.

La fréquentation de la garderie est plus importante que l'an dernier ; 8 à 10 enfants sont encore présents le dernier ¼ d'heure. Les parents d'élèves demandent s'il est possible d'augmenter les horaires de garderie le soir. La mairie répond qu'il n'y a pas de possibilité pour le moment. La consultation des parents sur le sujet n'avait pas fait émerger le besoin de façon criante mais la question sera remise à l'étude.

Cérémonie du 11 novembre : tout est prêt. Le conseil espère que de nombreuses familles répondront à l'appel lancé et seront présentes au monument aux morts. Les enseignants annoncent que l'exposition préparée par les élèves d'élémentaire et de maternelle sera visible dans la salle d'honneur de la mairie jusqu'au 20 décembre.

Goûter de Noël : Mme Villacampa confirme que le spectacle de magie et chant aura lieu vendredi 21 décembre à 14h dans la salle petit boy, suivi d'un goûter offert par la mairie.

Cette année, la commission scolaire a décidé qu'il n'y aurait pas de livre offert, pour des raisons budgétaires. En effet, ce livre était offert à chaque enfant des écoles publiques et privées de Nay, ce qui représentait une somme conséquente. Les représentants des parents et les enseignants expriment leurs regrets. M Martine demande si une petite somme pourrait néanmoins être allouée afin de remplacer quelques livres de laBCD. Mme Villacampa en prend note.

Sécurité de l'école, hygiène. Mme Villacampa, en réponse aux demandes faites en début d'année, liste les améliorations apportées : affichage des plans d'évacuation, condamnation du portillon à côté du fronton, révision des boîtiers incendies, interdiction de l'accès aux chiens de la cour du fronton, enlèvement des vieux livres stockés dans les combles.

Au nom de l'équipe et des usagers, M Martine remercie la mairie d'avoir consenti les investissements pour sécuriser l'école, malgré le contexte budgétaire contraint.

Mme Cauet exprime également sa satisfaction de voir que les remarques faites à propos de la sécurité incendie ont été prises en compte rapidement et les travaux nécessaires effectués.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question des parents d'élèves n'ayant été posée à leurs représentantes, la séance est levée à 20h30.